



Chantraine, le 26 Septembre 2018

CONSEIL MUNICIPAL DE CHANTRAINE

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 25 Septembre 2018

NOM Prénom	Présent	Absent	Excusé	Pouvoir
DIOT François	X			
GILLE Brigitte	X			
HINGRAY Sandrine	X			
BARBAUX Marc	X			
VALDENNAIRE Jean-Pascal	X			
HUSSON Audrey	X			
OHNIMUS Martine	X			
BOXBERGER Jean-Daniel	X			
HARQUET Florian			X	Agnès HAMM
PETOT Stéphane	X			
COLLE Emilie			X	Sandrine HINGRAY
FELLMANN Bernadette	X			
HAMM Agnès	X			
PIERRAT Nathalie			X	
RICHARD Sylvie			X	Marc BARBAUX
RODRIGUES Chantal			X	Max RICHARD
SCHUMACHER Dominique	X			
SEVRAIN Sophie			X	Michel AUBERT
AUBERT Michel	X			
CHAPON Jacques	X			
DORGET Patrick	X			
RICHARD Max	X			
TRINIDAD Claude			X	François DIOT

Réuni sous la présidence de Monsieur François DIOT, Maire, Monsieur Michel AUBERT ayant été désigné secrétaire de séance,

Après lecture et approbation, à l'unanimité, du procès-verbal de la séance du 3 Juillet 2018,

Le Conseil Municipal a acté les décisions ci-dessous et pris connaissance des informations suivantes :

* A adopté, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 au budget communal.

* A adopté, à l'unanimité, la décision modificative n° 1 au budget « Eau ».

* A approuvé, à l'unanimité, la modification des modalités de révision du tarif de location de la chasse communale et fixé ledit tarif (516 € par an et ce, pour la durée du bail).

* A fixé le montant des récompenses aux bacheliers ayant obtenu une mention : 150 € pour chaque bachelier avec mention « *très bien* » et un diplôme de 35 € pour l'ensemble des récipiendaires ayant obtenu des mentions « *très bien* » et « *bien* ».

* A autorisé, à l'unanimité, la vente du terrain communal sis rue Jean Clément à Monsieur Grégory SAND ou toute autre personne morale pouvant se substituer.

* A adopté, à l'unanimité, l'attribution de subventions aux associations, à savoir :

- Amis Sans Frontières	:	250 €
- Association des Concerts Classiques d'Epinal ...	:	2500 €
- Club « Chante-Rainette »	:	400 €
- Judo-Club de Chantraine	:	2500 €
- G.E.T. Vosges Basket	:	5000 €.

* A autorisé Monsieur le Maire à créer dans le tableau des effectifs du personnel communal un poste d'Adjoint Technique territorial Principal de 2^{ème} classe.

* A acté l'achèvement de l'équipement « *bâtiment des services techniques* » et son intégration dans le patrimoine de la ville, autorisé la SEBL à procéder à sa cession au prix de 400 320 € TTC, autorisé Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte portant cession de la propriété.

* A acté le bilan prévisionnel actualisé au 31 décembre 2017, approuvé le CRAC au 31 décembre 2017, approuvé la conclusion d'un avenant n° 6 à la concession d'aménagement actant le nouvel échéancier de versement de la participation et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant n° 6 à la concession d'aménagement.

Informations diverses :

- Monsieur le Maire a informé que la loi n° 2016-1048 du 1^{er} août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales réforme intégralement les conditions de gestion des listes électorales. Cette réforme, qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2019, transfère aux maires la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations en lieu et place de la commission administrative de révision des listes électorales. Cette commission sera remplacée par une commission de contrôle composée de 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges et de 2 conseillers municipaux appartenant à la deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges.

Monsieur le Maire a par conséquent demandé, parmi les membres présents, des volontaires pour faire partie de cette commission.

Les membres seront :

- BOXBERGER Jean-Daniel
 - FELLMANN Bernadette
 - OHNIMUS Martine
 - CHAPON Jacques
 - SCHUMACHER Dominique.
- Madame GILLE a fait un point sur l'ALSH du mercredi matin. Pour le moment, sept enfants participent au programme 3/6 ans et seize enfants au programme 6/12 ans à la Base Roland Naudin.

En outre, elle a informé de l'effectif présent dans les écoles à la rentrée :

- 162 enfants en élémentaire (164 en 2017)
- 97 enfants en maternelle (94 en 2017).

Madame GILLE a rapporté que le repas des Aînés s'était très bien déroulé et remercié les élus ayant participé à l'organisation de cette journée et/ou assisté à cette rencontre.

Elle a ensuite fait un résumé de la dernière réunion de la commission « *Transport* » de la CAE.

Un compte rendu du comité de pilotage des Nouvelles Activités Périscolaires a été distribué aux membres du conseil municipal.

- Monsieur Michel AUBERT a suggéré de ne plus diffuser de convocations papier, un envoi par mail s'avérant plus judicieux et plus économique.

Monsieur NOIRTIN se chargera de vérifier la faisabilité de cette démarche.

- Monsieur Max RICHARD a fait part de son inquiétude concernant l'absence d'émission de factures d'eau depuis un an.

Monsieur le Maire lui a répondu en indiquant que Suez-Lyonnaise des Eaux a rencontré des difficultés dans la mise en place de la nouvelle facturation suite au changement du mode de gestion du service d'assainissement.

- Monsieur le Maire a proposé d'inaugurer la roue à augets le samedi 13 octobre 2018 à 12 heures.

La séance est levée à 20h00.

Fait à Chantraine, le 26 Septembre 2018



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "François DIOT", written over a horizontal line.

François DIOT